



# LA VIE AU QUOTIDIEN EN PRIMAIRE



**L'horaire** est établi de la manière suivante :

Début des cours	Tous les jours	8h15	P1 à P6			
Fin de matinée	Lundi & mardi	11h50 12h15	P1P2 P3 à P6	Mercredi, jeudi et vendredi	11h50	P1 à P6
Début d'après-midi	Tous les jours	13h30	Tous			
Fin d'après-midi	Tous les jours	15h30	Tous			

Chacun respecte strictement les horaires en arrivant à temps pour le rangement du matin et de l'après-midi, l'arrivée tardive perturbe le bon déroulement des leçons.

Les élèves doivent être présents dans la cour de l'école avant le retentissement de la sonnerie.

L'entrée se fait par la venelle de l'église.

A la fin des cours, des rangs sont organisés afin de reconduire les enfants en toute sécurité :

au delà du tunnel (bas de la Coquinie – traversée des passages pour piétons jusqu'au bas de la rue Victor Corne )  
vers le Rallye (traversée de l'av. Reine Astrid et chée d'Aalbeke)

Les rangs sont obligatoires pour les enfants qui retournent seuls à la maison. Les parents qui viennent chercher leur enfant reprennent celui-ci à la sortie de la cour de l'école. (En aucun cas sur le parking)

**Aucun enfant n'est autorisé à quitter la cour avant l'arrivée de ses parents.**

Notre école a mis au point un dispositif de sécurité en fermant les portes d'entrées et sorties durant les heures scolaires.

Voici les heures d'ouverture des portes

**Matin : 08h00 – 08h30**

**Midi : 12h00 – 12h10**

**13h00 – 13h20**

**Soir : 15h30 – 16h50**



## Etude

L'école est ouverte de **06h30** à 17h55. Une garderie étant assurée avant et après la classe dans les locaux de l'école (à côté du restaurant scolaire) par l'administration communale. La puéricultrice termine son service à 18h00 précises. Il est dès lors impératif que l'on vienne chercher les enfants avant cette heure. (Coût : 0.80€ par tranche d'1h30)

Chaque jour (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15.50h à 16.50h, une étude surveillée est organisée (participation 1 euro ).

**L'étude étant un moment de travail, afin de garder le calme, nous demandons aux parents de ne pas venir chercher les enfants pendant la durée de celle-ci.** Une halte est d'ailleurs prévue à **16h20** pour ceux qui doivent partir plus tôt.

Après l'étude, à 16h50, les élèves encore présents sont conduits à **l'accueil extra-scolaire** (organisé par la ville de Mouscron) au bâtiment de l'Oasis, 180 rue de la Coquinie.



**Nouveau !!!**

### Carte étude : (20 euros = 20 études)

- l'argent est mis dans une enveloppe et remise au titulaire. Le nom, la classe de l'enfant sont clairement mentionnés.
- Les cartes payées par l'enfant sont conservées à l'école et rendues lorsqu'elles sont remplies. Dans ce cas, il faut songer à acheter une nouvelle carte pour le lendemain.
- Pour participer à l'étude, l'enfant **DOIT** être en possession d'une carte .



## Repas de midi

Possibilités :

Le **pique-nique** : **0.8 euro** par repas (l'enfant reçoit du potage s'il le souhaite et un dessert deux fois par semaine)

Le **repas chaud** : **3 euros** (le repas chaud est préparé par un traiteur, les menus sont affichés à l'école et disponible sur le site de l'école [www.coquinie.be](http://www.coquinie.be) )

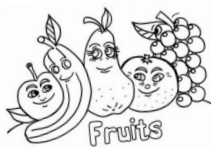
Le mercredi, les enfants qui restent à la garderie emportent leur pique-nique.

Coût de la garderie : **0.80 euros** jusque 14h. 2€ pour toute l'après-midi

Journée complète de garderie : **4 euros** (jour de conférence, par ex. )

Afin d'éviter au maximum les manipulations d'argent par les enfants, une note de frais reprenant le compte des repas est transmise chaque mois aux parents. **Le paiement de ces notes de frais se fait uniquement par virement.** A défaut de paiement, nous serons contraints de prendre les mesures qui s'imposent afin de ne pas laisser gonfler le montant des impayés.

## Collations



La collation n'est pas indispensable, mais les enfants qui le désirent emportent une petite collation ou une boisson éventuelle qu'ils prendront durant la récréation du matin et celle de l'après-midi. Le lien entre alimentation et santé est aujourd'hui une évidence pour tous. En ce sens nous vous demandons de choisir les collations de vos enfants en fonction de ce critère et d'éviter un maximum bonbons, sucreries et boissons gazeuses et sucrées. **Les chips, chewing gum et cannettes sont interdits !!!**

**Le mercredi** est le jour du **FRUIT** au sein de notre école !!! **Ce jour-là**, les enfants apportent **un fruit ou une compote (rien d'autre)**.



## Matériel scolaire

Pour tous : - Un cartable (SANS roulettes) pouvant contenir des fardes (DIN A4)  
Une trousse complète avec des ciseaux et de la colle  
Un classeur (DIN A4)

A partir de la 3<sup>e</sup> année : compas, équerre, rapporteur, dictionnaire.



## Revues

Les enfants ont la possibilité de s'abonner à certaines revues qui seront exploitées en classe... un courrier annexe explicatif vous parviendra...



## Biens personnels

Nous invitons les parents à bien vouloir **MARQUER** tous les effets personnels (vêtements, boîtes de pique-nique,...). Chaque année, des objets s'égarer faute d'avoir été marqués.



## Absences

La fréquentation scolaire est une obligation légale. Toute absence, même de quelques heures, doit être justifiée soit pour raison de santé, soit pour motif impérieux d'ordre familial.

Pour ce faire, vous utiliserez le document ad hoc se trouvant dans la farde de communications de votre enfant et le remettrez **dès le retour** de votre enfant. En cas d'absence prolongée (+ de 2 jours), merci d'en avertir la direction (0479/669056) ou le secrétariat (056/333608)

*Toute absence illégale sera dénoncée auprès des autorités compétentes !!*



## Education physique

Les enfants participent à deux heures d'éducation physique par semaine. Ils emportent leur équipement dans un sac marqué à leur nom : chaussures de sport, short et polo (à marquer). L'équipement reste à l'école.

Une exemption du cours d'éducation physique n'est acceptée que pour des raisons de santé (note écrite et motivée).



## Sécurité et accès à la cour de récréation.

Nous demandons aux parents de bien vouloir stationner aux abords de l'église et dans le Clos des Cailles. La circulation automobile est interdite sur les cours de récréation et dans la venelle de l'église.

Chacun observe les règles de stationnement et de circulation aux abords de l'école.

Les enfants doivent attendre leurs parents **à l'intérieur de l'enceinte de l'école**.

**Aucun enfant n'est autorisé à se rendre seul sur le parking ...**

L'accès aux cours de récréation est interdit en dehors des heures de classe.

Nous ne pouvons donc en aucun cas être tenus pour responsables d'accidents qui pourraient y survenir durant ces périodes.

Afin de limiter le risque d'accident, notamment dans les escaliers, nous demandons **d'éviter les cartables à roulettes**.



**Leur utilisation sera interdite dans les couloirs et escaliers !!!**

Seuls, les ballons légers, **en matière plastique**, sont autorisés sur la cour de récréation.



## P.M.S. et Centre de Santé.

Dans le courant de l'année, certaines classes passeront au Centre de Santé pour la visite médicale. Nous vous en informerons en temps opportun.

D'autre part, il existe une étroite collaboration entre l'école et le Centre Psycho-Médico-Social, rue Saint Joseph, 6 à Mouscron. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre contact avec l'équipe via l'école ou directement par téléphone au **056 39 16 04**.

Si votre enfant demande une attention particulière au niveau santé (allergies, ...)

veuillez le signaler au titulaire afin que nous puissions être particulièrement attentifs.

En cas de rhume, ou de retour de maladie, seuls les enfants en possession d'un mot des parents, seront admis à rester à l'intérieur durant les récréations.



## Calendrier de l'année scolaire.

### Année scolaire 2016-2017

Rentrée scolaire	jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2016
Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2016
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 31 octobre 2016 au vendredi 4 novembre 2016
Commémoration du 11 novembre	vendredi 11 novembre 2016
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 27 février 2017 au vendredi 3 mars 2017
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 3 avril 2017 au vendredi 14 avril 2017
Lundi de Pâques	lundi 17 avril 2017
Fête du 1 <sup>er</sup> mai	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2017
Congé de l'Ascension	jeudi 25 mai 2017
Lundi de Pentecôte	lundi 5 juin 2017
Les vacances d'été débutent le	1 <sup>er</sup> juillet 2017

!!!!!!!!!!!!!! A ces congés officiels, vous pouvez déjà ajouter nos deux journées de formation pendant lesquelles les cours sont suspendus : le mardi 18 octobre et le jeudi 17 novembre. (une garderie sera assurée)

Une troisième journée : le vendredi 26 mai